



délibération n° B2026-032
du bureau syndical
Séance du 10 juillet 2026
Photovoltaïque Briec (piste cyclable)

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 01
Nombre de votants : 12

Le dix juillet deux mille vingt-six, à dix heures, le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le trois juillet deux mille vingt-six s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

- **Secteur d'ABERS/IROISE :**
 - Antoine COROLLEUR (Plourin)
 - Alexandre TREGUER (Landéda)
- **Secteur du CAP SIZUN/DOUARNENEZ :**
 - Philippe LE MOIGNE (Douarnenez)
- **Secteur du CENTRE :**
 - Patrick URIEN (Kergloff)
- **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :**
 - Dominique BILIRIT (Le-Cloître-Pleyben)
- **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :**
 - Pierre GUIZIOU (Ploudaniel)
- **Secteur de MORLAIX :**
 - Jean-Paul VERMOT (Morlaix)
- **Secteur du PAYS BIGOUDEN :**
 - Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)
- **Secteur de QUIMPER :**
 - Thomas FEREC (Briec)
 - Jacques LE ROUX (Quimper)
- **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :**
 - Marie-José TOULLEC (Bannalec) a reçu pouvoir de Jacques RANNOU (Rosporden)
- **Collège des EPCI :**
 - Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

- **Excusés :** Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON : Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Jacques RANNOU (Rosporden)

Est élu secrétaire de séance : Pierre GUIZIOU

Photovoltaïque Briec (piste cyclable)
Délibération n°B2026-032

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 029-252901145-20260710-B2026032-DE

Jacques MONFORT, Directeur, sur proposition du Président, présente le projet de pose de panneaux photovoltaïque en ombrière sur la piste cyclable de la commune de Briec-de-l'Odet.

Sept cent soixante-dix panneaux seront installés pour couvrir une surface de 1 800 m². La puissance installée sera de 385 KWc. L'investissement total est évalué à 567 000 € HT.

Il est proposé une boucle en autoconsommation collective aux caractéristiques suivantes :

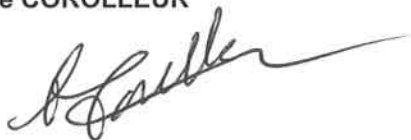
Autoconsommation collective		
Participants nécessaires : Bâtiments communaux de Briec, CIAS QBO sur Briec (EHPAD), SIVOM du Pays Glazik et points de consommation de QBO sur toutes les communes sauf Quimper = 99 sites consommateurs avec une consommation annuelle de 2 223 410 kWh		
Tarif de vente SDEF du MWh autoconsommé	Scénario d'autoconsommation collective	Equilibre économique (Base tarifaire 2027)
Maximisation de l'autoconsommation Prix de vente : 99€/MWh + indexation annuelle de 1% /an	Taux d'ACC : 94% -> objectif 100% Économies pour les collectivités : 5 295 €HT/an	A l'équilibre sur 20 ans

Le Bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide la boucle d'autoconsommation collective telle que décrite ci-dessus au prix de vente de 99 €/MWh, sous réserve que la commune, le CIAS, le SIVOM du Pays Glazik et QBO conventionnent l'achat de l'électricité produite pendant 20 ans à ce tarif indexé 1% /an,
- valide la convention portant organisation de l'opération ACC, les conditions particulières de fourniture et d'acheminement d'énergie électrique et tous documents se rapportant à cette ACC,
- autorise le Président à signer toutes convention, avenants et documents se rapportant à cette ACC.

Quimper le 08 septembre 2026

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR



Le secrétaire de séance
Pierre GUIZIOU

